



Agriculture et migrations

Depuis trois ans, la FD CIVAM du Gard s'empare des questions de l'intégration des personnes exilées et des liens possibles avec l'agriculture. Après la réalisation d'une étude sur l'insertion professionnelle des personnes primo-arrivantes en agriculture dans le Gard en 2022 (dont la synthèse se trouve sur notre site internet), l'association propose diverses actions à destination des primo-arrivants (dont les réfugiés) et des agriculteurs sur trois territoires gardois (Nîmes, Alès, le Vigan) en collaboration étroite avec ses partenaires locaux.

Actions 2024 - 2025 :

- **Organisation de journées de découverte de métiers agricoles** à destination des personnes migrantes.
- **Mise en place d'une formation (voir F3)** à destination des agriculteurs qui souhaitent accueillir des personnes migrantes sur leur ferme pour un stage ou un emploi.

• **Contribution à la création d'un réseau d'acteurs gardois** participant à l'insertion socio professionnelle des personnes migrantes en agriculture.


• **Actions de sensibilisation.**

*Un étranger primo-arrivant est un ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne, titulaire depuis moins de 5 ans d'un titre de séjour. Les réfugiés sont également des primo-arrivants.

L'action est soutenue par la DDETS du Gard (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et la MSA Languedoc.



F3 • Accueillir sereinement une personne migrante sur sa ferme pour un emploi ou un stage

Durée 1 jour
+ 2 h à distance 

DATE 5 Mars 2025

Lieu Gard

Intervenants

- Elsa Peron, responsable Service Asile Croix Rouge de Nîmes
- Professionnels de l'accompagnement du public migrant
- Témoignages des agriculteurs accueillants

Public cible

Cette formation s'adresse aux agriculteurs souhaitant accueillir une personne migrante sur leur ferme pour un stage, un emploi ou dans un cadre de l'accueil social ainsi qu'aux travailleurs sociaux, bénévoles des associations, collectivités, conseillers emploi et formation amenés à accompagner ce public.



Le recrutement des personnes migrantes en agriculture ou l'accueil pour un stage est souvent confronté à un manque d'information chez les agriculteurs, aux divers freins : mobilité, hébergement, langue, etc. Cette formation vise à éclaircir le sujet et à donner aux agriculteurs les premières informations nécessaires pour accueillir un public migrant sur sa ferme pour un stage ou un emploi et à faire découvrir le réseau d'acteurs gardois.

Programme

- Différents statuts des personnes étrangères et leurs droits associés au regard de l'employabilité.
- Quelques notions sur un parcours d'obtention d'asile, démarches administratives, temporalités et réalités.
- Accueillir pour un emploi, ce qu'il faut savoir :
 - Qui est autorisé à travailler en France ?
 - Recrutement des personnes primo-arrivantes et affiliation à la sécurité sociale.
 - Zoom sur les BPI.
- Et demandeurs d'asile, quels sont leurs droits en termes de l'emploi, de l'insertion socio-professionnelle, de la formation.
- Accueillir pour un stage : ce qu'il faut savoir :
 - Qui est autorisé à faire un stage ?
 - Dans quel cadre : PMSMP, chantiers d'insertion.
- Présentation du réseau d'acteurs gardois : sur qui s'appuyer, à qui s'adresser ?
- Témoignages.

Inscrivez-vous page 4

Contact : Julija SMISKAL- 07 68 37 11 11 - smiskal@civamgard.fr